



COMITE DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-VIENNE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

REUNION DU COMITE DIRECTEUR 07 AVRIL 2011

En sus de l'ordre du jour ordinaire, le Comité Directeur a été convoqué, à la demande de la majorité de ses membres, pour tenter de régler un problème avec le Team Extra-Fish. Était donc convoqué à la réunion M. Fabien LAFONT, président de ce club pendant la saison 2010.

Étaient présents : Stéphane FOUILLADE, Johan GARAUD, Alain MONTEAUX, Laurent BELLAYER, Marc DRUTEL, Loïc LACOUCHIE, Lionel DOUDET, Pascal CHARBONNIAUD, Eric DUVERNEUIL, Jean-Louis LOIREAU, André JANDAUD, Max GONON, Olivier JAYAT, Patrice JACQUES, Guillaume BREGEAT soit 15 membres.

Étaient excusés : Raphael AUDUSSEAU, Antonio ARANTES, Christophe GERMANNAUD.

Tous les clubs étaient représentés : APVG, Ablette Palaisienne, La Coulée Saint Briçoise, TS Les Ponticauds, Team Sensas 87, Team Rameau des Feuillardiers, Beaublanc, Saint-Pardoux Pêche Compétition et Cormorans Pêche Compétition.

Assistaient à la réunion : Fabien LAFONT accompagné de sa femme, Philippe HACQUEMAND et Sébastien JANDAUD, invité en tant que « Jeune Pêcheur ».

Le Président ouvre la séance à 19h00.

Fabien LAFONT demande que l'on attende Philippe HACQUEMAND, trésorier du club en 2010, pour aborder la question concernant le Team Extra-Fish.

1. Achats de fournitures 2011

Le Président entame l'ordre du jour. Il explique qu'il n'a pas encore commandé les coupes, trophées et médailles pour les championnats, dans l'attente du feu vert du bureau, car le total de la commande avoisinerait les 500 euros. Compte-tenu du succès relatif des récompenses l'année dernière (les pêcheurs ne sont pas emballés par les médailles), il serait peut être judicieux de supprimer cet achat.

Pascal Charbonniaud et Eric Duverneuil pensent que les médailles sont inutiles et que les trophées ne sont pas non plus indispensables.

Le président estime que récompenser les vainqueurs de manche reste une bonne idée ; d'autant qu'il y a de jolis trophées à des prix abordables, ce qui peut faire plaisir à de nombreux pêcheurs. Le président souligne aussi qu'au championnat Régional des clubs, le CR offre les coupes à l'équipe vainqueur. Le CD 87 pourrait offrir des jeux de médailles (5 en or, 5 en argent et 5 en bronze) aux 3 équipes sur le podium.

Après discussion, le Comité Directeur décide à la majorité de ne pas acheter de médailles ; quant au Régional, il a pour but une qualification, la coupe à l'équipe vainqueur est suffisante.

Pour le Championnat de France 3^e Division au moulinet, l'achat de coupes et médailles dépendra des subventions obtenues. Une subvention de la FFPSC est prévue à cet effet mais nous n'en connaissons pas encore le montant. Une commande sera passée le lundi 11/04.

Pour le reste du matériel, nous disposons de 6 balances avec trépieds et seau et d'environ 70 piquets. Ce qui devrait suffire cette année.

Reste à acheter des cornes de brume.

2. Point sur les subventions

Comme prévu, le Président a fait plusieurs demandes de subventions. A ce jour, les quelques réponses reçues ne sont pas très encourageantes.

Le Conseil général a d'ores et déjà répondu que les associations seraient les premières à subir les conséquences de la suppression des taxes professionnelles mais que notre dossier serait étudié avec bienveillance lors de la séance consacrée au vote du budget.

Le Conseil Régional a également répondu que notre dossier serait étudié mais que seule l'organisation du Championnat de France de 3^e Division au moulinet répondait aux critères d'attribution.

Le Président a également demandé à la municipalité de LIMOGES une subvention pour organiser un grand concours. Il souhaite une dotation suffisamment importante pour faire revenir à Limoges les pêcheurs de l'extérieur, dont le nombre est passé en quelques années de 150 à 30 en 2010. La Mairie nous a donc adressé un dossier pour détailler le plus précisément possible le chapitre des dépenses envisagées. Ce dossier n'est pas facile à remplir car nous ne pouvons déterminer le nombre de pêcheurs susceptibles de faire le déplacement.

Plusieurs membres du Comité Directeur demandent au Président de laisser tomber la demande, le parcours de LIMOGES n'étant plus approprié à la pêche de compétition. Il a d'ailleurs été voté, lors de la précédente réunion de Comité Directeur que le concours du CD se ferait ailleurs dès 2012.

Un dossier a également été déposé au CDOS. Après un entretien avec le responsable du CNDS, nous devrions avoir une bonne partie de la somme demandée, la réponse de recevabilité doit nous parvenir vers le 11 ou 12 avril.

Le responsable CNDS nous a signalé que de plus en plus de clubs demandaient des subventions. Il souhaite une concertation entre le club demandeur et le CD pour que certaines actions ne soient pas budgétées en double. (Exemple : frais de déplacement des licenciés d'un club pour une épreuve).

3. Fédération de la Haute Vienne

Le président explique qu'il n'a, jusqu'à présent, fait aucune demande de subvention à la Fédération des AAPPMA de la Haute-Vienne, bien qu'il ait demandé et obtenu 900 euros en 2010.

La raison : la FDAPPMA a besoin du CD 87 pour encadrer la pêche au coup lors d'une journée d'initiation des jeunes qu'elle organise le samedi 14 mai, au plan d'eau de Sagnat à BESSINES. On a besoin de 9 volontaires soit 1 par club. Les pêcheurs à la mouche, les pêcheurs aux carnassiers et les pêcheurs à la carpe ont d'ores et déjà répondu présents. Les pêcheurs de compétition doivent aussi répondre favorablement à cette première demande de la FD ; il serait fort malvenu de solliciter une subvention si nous ne sommes pas représentés. Le Président incite donc chaque Club à trouver suffisamment de volontaires pour animer cette journée et renouvelle l'appel qu'il a lancé sur le forum.

Ont déjà répondu positivement : le Team Sensas 87 (3 représentants), le TS Ponticauds (1 = L. Lacouchie), l'Ablette Palaisienne (1 = M. Verdier), le TR Feuillardiers (1 = Laura Jandaud, la preuve que les jeunes peuvent passer des concours jeunes pêcheurs aux concours de compétition).

Le président sera présent mais se consacrera à la promotion auprès des jeunes pour tenter de recruter de nouvelles licences dans les années à venir.

Il manque donc encore 3 volontaires au moins.

Les pêches présentées par le CD 87 lors de cette journée seront le coup, l'anglaise, le quiver.

4. Championnats.

Les inscriptions pour la D3 au coup sont quasi closes, il ne reste que deux jours. Nous serons 30 pêcheurs soit 3 secteurs de 10 (seront définis à l'issue du concours de dimanche 10/4).

La compétition se déroulera à AMBAZAC, comme convenu. Le président souligne que, vu le nombre d'inscrits, elle était réellement indispensable. Sinon il y aurait eu plus de 40 pêcheurs à disputer la D2.

Pour le Régional Club, les arrêtés sont pris pour réserver les étangs de Saint-Yrieix et de Ladignac. Il n'y a rien de particulier pour l'organisation. Il est demandé aux accompagnateurs de donner un coup de main pour que les pêcheurs du CD puissent se consacrer à la pêche.

Alain Monteaux indique que le Team Sensas 87 se réunit le 9/4 et que le sujet sera abordé. Lui même sera présent à la D3 au coup pour le tirage au sort et le classement final.

Pour le régional vétérans, Alain signale que le Team Sensas 87 s'occupe de tout et ne devrait pas avoir besoin de volontaire.

Le président précise qu'il sera présent, tout au moins les après-midi.

Pour le championnat de France au moulinet, il n'y a pas de débroussaillage particulier à faire pour l'instant ; il ne reste plus qu'à prendre contact avec le Restaurant du Pont pour finaliser le repas du samedi soir.

Il nous faudra récupérer 2 ou 3 palettes pour aménager une place qui se trouve trop en retrait au secteur « Fosse ». L'installation permettra au pêcheur de s'aligner sur ses voisins.

5. Championnat de France des CD

Pour l'instant, l'équipe est composée de quatre pêcheurs (P. Jacques, G. Bregeat, J.L. Chaput et S. Fouillade) en suivant le classement critérium 2010 comme décidé en AG car certains ne peuvent y participer.

Les suivants sur la liste sont P. Charbonniaud puis O. Jayat. Tous deux étant présents, le Président sollicite. Pascal donnera sa réponse sans tarder ; s'il n'est pas disponible, Olivier Jayat est d'ores et déjà volontaire.

6. Team Extra-Fish

Philippe Hacquemand étant arrivé, le Président passe à la situation du Team Extra-Fish.

Il donne la parole à F. Lafont qui tient à préciser sa position pour que le Comité Directeur revienne sur sa décision afin que son club ne soit pas suspendu au Critérium 2011.

Tout d'abord, il accuse le Président de vouloir couler son club, en lui donnant une mauvaise publicité. En effet, sur le PV de la réunion du Comité Directeur de novembre 2010, il était indiqué que le Team Extra-Fish était absent non-excuse. Pour preuve, il montre la copie d'un mail adressé au Président, indiquant que le club ne pourrait pas envoyer de représentant à cette réunion.

Le président s'excuse et explique qu'il reçoit beaucoup de mails tous les jours et qu'il a dû le zapper. Il ajoute qu'il n'a jamais eu aucune intention de nuire à ce club ou à un autre, ce serait la négation même de son rôle et de la confiance que lui accordent tous les licenciés. Il fait remarquer qu'à la réunion suivante, ayant pris connaissance du mail, il a bien fait noter que le Team Extra-Fish était absent excusé.

F. Lafont explique ensuite qu'il n'est pas d'accord avec la décision du Comité Directeur – prise en date du 18 décembre 2010 – lors de sa première réunion après l'Assemblée Générale extraordinaire, du fait que le PV d'élection du nouveau Comité Directeur n'était pas encore déposé à la Préfecture.

Eric Duverneuil puis Johan Garaud interviennent pour préciser que le Comité Directeur venait d'être élu par l'A.G., à l'unanimité des membres présents. Tous deux ajoutent que si M. Lafont le souhaite, les membres ici présents sont prêts en leur âme et conscience à refaire ce vote... dont l'issue sera identique.

F. Lafont revient sur le fait qu'il n'est pas le seul club à avoir eu des retards de paiement. Le Président précise qu'en 2009, plusieurs clubs ont été prévenus (sans sanction). Mais en 2010, le Team Extra-Fish est le seul à n'avoir pas réglé malgré les relances, et cela pour la deuxième année consécutive.

Le nouveau Comité Directeur, comme c'est son rôle, a décidé de faire appliquer le règlement intérieur (Charte du critérium) pour que ces faits ne se reproduisent pas. La charte a d'ailleurs été légèrement modifiée pour préciser que le montant de l'engagement annuel (25 euros actuellement) devrait être réglé avant la finale du critérium.

Ceci dit, le club Team Extra-Fish pourra à nouveau proposer sa candidature à un concours critérium dès 2012.

Philippe Hacquemand se lève alors et prend la parole : il offre de faire un chèque de 25 euros au CD, si ce dernier est à 25 euros près. Le Président lui répète qu'il y a un règlement et qu'il doit être respecté, que ce n'est pas une question d'argent mais une question de principe appliqué par les autres clubs.

P. Hacquemand s'emballa et quitte la salle en exprimant des propos incohérents, qui ont certainement dépassé sa pensée, propos que ne cautionne pas Fabien Lafont.

F. Lafont souligne qu'il tenait à s'expliquer sur le sujet ayant été absent lors du vote. Il ajoute que le sujet est clos. Le Président prend acte que le différend est réglé pour les deux parties.

Eric Duverneuil, suivi par la plupart des élus, souhaite alors aborder la question des photos prises par Fabien Lafont lors du Championnat régional moulinet à Fonsoumagne.

M. Lafont écarte le sujet, ajoutant qu'il n'est pas là pour ça et qu'il n'a qu'un interlocuteur direct, le Président du CD. Le débat s'anime un peu, les membres du Comité Directeur veulent profiter de la présence de tous pour régler ce problème puisqu'il est clair que le Président ne prendra aucune décision seul et qu'une nouvelle réunion devra être programmée si le conflit n'est pas résolu.

F. Lafont s'entête à ne pas vouloir aborder la question et souhaite d'abord en reparler avec le Président. Il change de sujet en évoquant un autre problème. Il aurait déposé ou il va déposer (ce n'est pas clair) une plainte contre un licencié du CD 87 qui veut nuire à sa société en diffamant « Extra-Fish », au bord de l'eau et sur son forum. Il le connaît mais ne souhaite pas révéler de nom...

Le président et les membres du Comité Directeur ne se sentant pas concernés, et F. Lafont refusant de revenir à la question des photos, le Président clôt ce débat stérile.

M. et Mme Lafont quittent la salle.

Remarque : les interventions personnelles de Mme Lafont, qui n'est pas membre du CD 87 et n'était pas convoquée, ne peuvent figurer dans le compte-rendu de la réunion.

7. Subvention au TS 87 pour le Championnat du Monde des Clubs

Alain Monteaux s'inquiète de la subvention accordée par le CD 87 pour le Championnat du Monde, souhaitant un versement rapide. Il explique que la pêche que le Club va rencontrer est très particulière et que le Team Sensas doit faire face à des dépenses conséquentes en matériel, les cannes et les flotteurs traditionnels étant peu adaptés aux conditions de pêche annoncées en Serbie. Le chèque lui est remis comme convenu à la dernière réunion de bureau.

Le président précise qu'il a demandé au CR Limousin une subvention de 500 euros pour le Team Sensas 87. La subvention, accordée en AG, sera directement versée au club par le Président Depalle.

8. A.G Fédération des AAPPMA Haute Vienne

Le Président demande à A. Monteaux un compte-rendu de l'AG de la FDAPPMA de la Haute-Vienne, où il représentait le CD 87. Le compte rendu est bref : la pêche de compétition est considérée par la pêche associative comme un partenaire privilégié, qu'il faut soutenir et avec lequel il convient de développer des actions de promotion, en particulier lors des APN (Ateliers Pêche Nature). Il y en est prévu deux cette année, l'un dont nous avons déjà parlé (à Bessines) et l'autre à Aix. La FDAPPMA compte sur nous, naturellement.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20h30.

Le Président, Stéphane FOUILLADE.